



STATEMENT OF THE EUROPEAN UNION
BY MRS TIPHAINE JOUFFROY,
PERMANENT REPRESENTATIVE OF FRANCE TO THE OPCW
AT THE 99th SESSION OF THE EXECUTIVE COUNCIL
(The Hague, 8-11 March 2022)

Agenda item 7 c - Elimination of the Syrian chemical weapons programme

I have the honour of speaking on behalf of the European Union (EU).

The Candidate Countries Albania, Montenegro, North Macedonia and Turkey, the country of the Stabilisation and Association Process and potential candidate Bosnia and Herzegovina, and the EFTA (European Free Trade Association) countries Iceland, Liechtenstein and Norway, members of the EEA (European Economic Area), as well as Georgia, Republic of Moldova and Ukraine align themselves with this statement.

Andorra, Monaco and San Marino also associate themselves with this statement.

Mrs. Chairperson,

EU welcomes the latest FFM reports and takes note of their conclusions, which confirm the use of chemicals as weapons in Marea, on 1 September 2015, and in Kafr Zeita on 1 October 2016, respectively.

The European Union expresses its deep concerns regarding the conclusions of both reports and reiterates its strong condemnation of the use of chemical weapons.

The use of chemical weapons by anyone, anywhere, at any time, and under any circumstance is a violation of international law and can amount to the most serious crimes of international concern, including war crimes and crimes against humanity.

The European Union reiterates its full confidence in the OPCW Technical Secretariat, its professionalism, impartiality and well-established technical expertise.

I would kindly ask you to consider this statement as an official document and post it on the OPCW external server and public website.



**DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE
PRONONCÉE PAR MADAME TIPHAINÉ JOUFFROY,
REPRÉSENTANTE PERMANENTE ADJOINTE DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE AUPRÈS DE L'OIAC
À LA 99^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF
(La Haye, 8 – 11 mars 2022)**

Point 7 c) : Elimination du programme chimique syrien

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne.

L'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Turquie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, et l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange), membres de l'EEE Région), ainsi que la Géorgie, la République de Moldavie et l'Ukraine se rallient à cette déclaration.

Andorre, Monaco et Saint-Marin s'associent également à cette déclaration.

Madame la Présidente,

L'Union européenne salue la publication de deux derniers rapports de la Mission d'établissement des faits et prend note de leurs conclusions, qui confirment l'emploi de produits chimiques comme armes chimiques à Marea, le 1^{er} septembre 2015, et à Kafr Zeita, le 1^{er} octobre 2016 respectivement.

L'Union européenne exprime sa profonde préoccupation quant à ces conclusions et réaffirme sa ferme condamnation de l'emploi d'armes chimiques.

Peu importe qui y a recours, peu importe où, quand et dans quelles circonstances : l'utilisation d'armes chimiques est toujours une violation du droit international et peut constituer un crime très grave d'importance internationale, y compris un crime de guerre ou encore un crime contre l'humanité.

L'Union européenne réaffirme sa pleine confiance dans le Secrétariat technique de l'OIAC, dont elle sait le professionnalisme, l'impartialité et le savoir-faire technique bien établi. Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que cette déclaration soit considérée comme un document officiel et soit publiée sur le serveur externe et sur le site internet public de l'OIAC.